



Lettre de fin d'année VPT 2025

Sommaire

1. Mot du président central

25 ans d'engagement contre la violence dans les transports publics, la Charte contre la violence, bilan et perspectives.

2. Politique d'économies : notre réponse s'appelle résistance

Les deux nouveaux vice-présidents du SEV responsables pour la VPT montrent comment nous réagissons ensemble aux mesures d'économie dans les transports publics.

3. La nouvelle AD SEV en détail

Mandats de la VPT, délais pour les motions, déroulement et importance pour les sections.

4. Agenda VPT 2026

Toutes les dates importantes pour les sections, les journées de branche et les Journées VPT en un coup d'œil.

5. Effectifs et actions de recrutement 2026

La VPT grandit. Aperçu de l'évolution du nombre de membres et des actions de recrutement prévues pour soutenir le travail de vos sections.

Chères et chers collègues de la VPT et du SEV

L'année 2025 a été intense et mouvementée pour la VPT. Ensemble, nous avons accompli beaucoup de choses, gagné de nouveaux membres et fixé des jalons importants pour l'avenir. Cette lettre de fin d'année s'adresse à toutes celles et tous ceux qui accompagnent la VPT tout au long de l'année : les présidentes et présidents des sections VPT, les secrétaires syndicales et les secrétaires syndicaux, la direction du SEV ainsi que les membres du comité central de la VPT. Un grand merci au SEV pour l'excellente collaboration, en particulier autour de la journée « 25 ans de la charte contre la violence dans les transports publics » que nous avons organisée ensemble.

À partir de 2026, un élément important vient s'ajouter avec la nouvelle Assemblée des délégués du SEV. Dans le même temps, les trois journées de branche et l'Assemblée des délégués de la VPT auront déjà toutes lieu d'ici au 25 mars 2026. Cela exige de la part des sections et de toutes les personnes concernées une bonne planification en amont.

Avec cette lettre de fin d'année, nous souhaitons vous donner les informations qui sont importantes pour votre travail au sein et autour de la VPT. Il s'agit de nouveaux instruments politiques, de dates concrètes, du recrutement de membres et de la manière dont nous pouvons faire face ensemble à la politique d'économies.

Nous espérons que cette lettre de fin d'année vous donnera envie de poursuivre le chemin avec la VPT et vous aidera dans la planification de la nouvelle année.

Éditorial du président central

25 ans de lutte contre la violence dans les transports publics : L'union fait la force

Le 25 novembre 2025, à l'occasion des 25 ans de la lutte contre la violence dans les transports publics, les plus grandes entreprises suisses du secteur, aux côtés de l'Office fédéral des transports (OFT) et de l'Union des transports publics (UTP), se sont réunies pour dresser un bilan et tracer de nouvelles perspectives. Cet anniversaire, marqué par la présence de nombreux acteurs clés, a été l'occasion de saluer le travail pionnier du Syndicat des transports (SEV) et de ses pères fondateurs par les personnes suivantes : Johan Pain, Pierre Dovat, Martial Sandoz, Mottet, Frank Kurmann et votre soussigné dont l'engagement a posé les bases d'une mobilisation collective sans précédent.



Les pionniers du « GATU », Johan Pain, Gilbert D'Alessandro et Pierre Dovat, qui ont lancé la charte de 2000.

La présence nombreuse de militants de la VPT (50 membres) a été une énorme satisfaction. Et cela démontre que la VPT avait vu juste en 2024 lorsque nous avons initié notre réflexion pour organiser une journée spécial pour la charte. Nous avons amené ce projet au SEV car nous avons estimé que ce thème devait être unitaire. La direction syndicale ainsi que le comité SEV ont été enthousiaste. Un groupe de travail a été créé pour organiser cette journée. Nous avons démontré une fois de plus que l'action commune est une force du SEV.

Je profite de cet édito pour remercier toutes et tous qui se sont de près ou de loin afin que cette journée soit un succès. Et cela a été le cas !

Une prise de conscience généralisée

Les participants ont souligné une évolution majeure : la violence envers le personnel n'est plus un tabou, mais une réalité reconnue et combattue par tous. Les tables rondes et les interventions, suivies avec une attention soutenue, ont révélé une volonté commune de protéger celles et ceux qui font vivre les transports publics au quotidien. Un mot est revenu comme un leitmotiv : *partenariat social*. En Suisse, ce modèle unique, qui unit employeurs, syndicats et institutions, a démontré son efficacité pour transformer les défis en solutions concrètes.



Photo : SEV

La charte, symbole d'un engagement renforcé

Point d'orgue de la journée, la signature renouvelée de la charte contre la violence par plus de 50 entreprises a marqué un succès pour la VPT et le SEV. Ce document, désormais considéré comme un outil indispensable, formalise l'engagement des signataires à soutenir et protéger leur personnel. Il incarne aussi une promesse : celle d'une mobilisation durable, où chaque acteur assume sa responsabilité.

Un modèle à préserver

Au-delà des discours, c'est l'action qui prime. Les témoignages et les échanges ont confirmé que la charte n'est pas une simple déclaration d'intention, mais un cadre opérationnel qui guide les pratiques au quotidien. Les entreprises présentes ont réaffirmé leur détermination à faire des transports publics un espace sûr, pour les usagers comme pour les employés.

À l'heure où la société est traversée par des tensions croissantes, l'exemple suisse rappelle une évidence : face à la violence, l'union et la solidarité restent les meilleures armes. Le chemin parcouru en 25 ans est considérable, mais le combat continue. Et c'est ensemble qu'il sera gagné.

Je vous remercie pour votre engagement envers vos collègues et vous souhaite le meilleur pour 2026.

Gilbert D'Alessandro, Président Central VPT

Austérité : la réponse, c'est la lutte

Barbara Keller, vice-présidente SEV

Pablo Guarino, vice-président SEV

Nous avons rejoint la direction du SEV cet été 2025, et ces premiers mois ont été à la fois intenses et captivants. C'est avant tout un honneur et une grande responsabilité d'occuper ces fonctions au SEV, le syndicat des transports publics.

Le premier constat, c'est que la VPT est solide, organisée et surtout ancrée dans la base. Une capacité exemplaire à mobiliser, et construire des rapports de force. Cette force collective sera décisive, car une vague d'austérité traverse notre pays.



Photo : SEV

Partout en Suisse, les mêmes attaques : des mesures d'économie qui vont mettre sous pression les conditions de travail. Or, les métiers des transports publics sont déjà sous pression, tant à cause de la pénurie de personnel que de la dégradation des conditions de travail.

Au canton de Zurich, le personnel s'est mobilisé dans le cadre de la journée d'action « Respect pour le personnel de conduite » contre le non-respect du contrat-cadre (CCT) par le Conseil d'Etat et la Zürcher Verkehrsverbund (ZVV). Ils ont protesté contre la surcharge de travail, l'absence de protection de la santé dans le travail en équipes, ainsi que contre le refus de reconnaître la convention collective de travail comme étant de force obligatoire. Le SEV les a soutenus dans ce signal clair adressé au monde politique : de bonnes conditions de travail ne sont pas une option, mais une condition indispensable au bon fonctionnement des transports publics.



Photo : SEV

À Lausanne, la direction, dans le cadre du renouvellement de la CCT, explique qu'elle dispose de « CHF 0,00 » pour améliorer les conditions de travail, alors que le personnel subit une dégradation des conditions de travail et maintient le service malgré des conditions difficiles.

En réaction, plus de 200 travailleuses et travailleurs organisés par le SEV se sont mobilisés en novembre. Ils ont décidé de rejoindre solidairement la lutte du personnel de la fonction publique vaudoise et prévoient des actions syndicales pour se faire entendre auprès de la direction.

Au Tessin, ce qui se passe à la Société de navigation du lac de Lugano (SNL) est également alarmant : résiliation de la convention collective, licenciement de représentants syndicaux et convocation au tribunal de collègues ayant fait état de la situation. Ces pratiques remettent gravement en cause le respect du dialogue social, une situation préoccupante pour une entreprise financée en partie par de l'argent public.

Il manque aujourd'hui une vision politique cohérente pour les transports publics. Les besoins augmentent partout : offre de transport, modernisation, sécurité, matériel roulant, infrastructures. Ces investissements ne pourront pas se réaliser sans un personnel formé, en nombre suffisant, et bénéficiant de bonnes conditions de travail. Les investissements doivent concerner à la fois les infrastructures et le personnel.

Face à ces constats, notre ligne syndicale est claire : nous n'accepterons pas que le personnel soit la variable d'ajustement. Partout où des économies visent nos membres, nous devrons construire le rapport de force. Cette pression devra également s'exercer sur les autorités politiques qui par leurs décisions mettent sous pression l'ensemble de la branche.

Le SEV est un syndicat organisé par la base, pour la base ! Et c'est ce qui nous permettra, ensemble, de nous donner les moyens pour défendre les conditions de travail et le service public.

Sans nous, pas de transports publics !

Assemblée des délégués SEV 2026

Mandats de la VPT

Chères collègues, chers collègues

À partir de 2026, le congrès du SEV ne se réunira plus que tous les quatre ans. Les années intermédiaires, une nouvelle Assemblée des délégués du SEV (AD SEV) prendra les décisions les plus importantes. Sa première édition aura lieu le **11 juin 2026** au **Musée olympique à Lausanne**. La VPT y sera représentée avec au total **38 mandats**.



Mandats fixes

- Chaque année, 16 mandats sont réservés aux membres du comité central **CC**. Le CC est composé en fonction de la taille des branches : la branche Bus et la branche Rail & Tourisme disposent chacun de six membres, la Navigation et les personnes retraitées de deux membres chacun.
- Les sections comptant 600 membres ou plus bénéficient elles aussi chaque année d'un mandat fixe à l'AD SEV.
Actuellement, il s'agit des sections TPG, TL, BLS et TPF.

Au total, 20 mandats sont ainsi attribués de manière permanente, 16 pour le CC et 4 pour les grandes sections.

Mandats tournants

- Les 18 mandats restants sont attribués à tour de rôle à d'autres sections.
- Nous veillons à ce que toutes les langues nationales et les différentes branches de la VPT soient représentées de la manière la plus équilibrée possible.
- C'est la commission centrale **Cce** qui décide à quelle section revient un mandat, et la section désigne ensuite elle-même sa déléguée ou son délégué.

La répartition des 18 mandats tournants pour l'année 2026 figure dans la liste des mandats 2026 jointe à ce courrier.

Pour cette première AD SEV 2026, aucune personne invitée supplémentaire des sections n'est prévue. Le SEV souhaite garder cette assemblée volontairement compacte, afin de pouvoir traiter le programme et l'ordre du jour de manière efficace et d'acquérir une première expérience pour la suite.

Inscription

L'inscription à l'AD SEV se fait comme d'habitude via le site de la VPT. L'invitation est en ligne et l'inscription est possible dès maintenant.

Chaque section dispose d'**un mandat**, indépendamment de sa taille.

Motions à l'intention de l'AD SEV

Les motions destinées à l'AD SEV doivent officiellement être adressées au secrétariat central du SEV, avec copie au président central de la VPT. Cette règle vaut pour toutes les sections, qu'elles disposent ou non d'un mandat à l'AD SEV.

Afin que nous puissions, si possible, discuter et soutenir vos demandes déjà lors de l'Assemblée des délégués de la VPT du 25 mars 2026, nous vous prions en plus de respecter ce qui suit :

- Si vous souhaitez que votre motion soit traitée à l'AD VPT, veuillez la déposer au plus tard le 15 mars 2026 auprès du secrétariat central du SEV, toujours avec copie au président central de la VPT.
- Les motions qui parviennent au SEV seulement après cette date pourront encore être traitées à l'AD SEV, mais ne figureront plus à l'ordre du jour de l'AD VPT 2026.

De cette manière, nous veillons à ce que vos préoccupations parviennent au bon moment et au bon endroit, tant au sein de la VPT qu'au sein du SEV.

Mandatsverteilung DV SEV 2026 / Répartition des sièges assemblée SEV

VPT = total 38 Mandate - mandats

* = jedes Jahr mit dabei - présent chaque année

Verteilung nach VPT-Branchen Répartition selon les branches de la VP1		anhand der Anzahl Mitglieder selon le nombre de membres	Effektiv Effectif	Verteilung nach Sprachregionen Répartition par région linguistique		anhand der Anzahl Mitglieder selon le nombre de membres	Effektiv Effectif
Bus		16	16	Zentralschweiz	Suisse Centrale	12	12
Bahn&Touristik - Rail&Tourisme		16	16	Ostschweiz	Suisse Oriental	7	7
Schiff - Navigation		4	4	Romandie	Romandie	16	16
Pensionierte - Retraitées		2	2	Tessin	Tessin	3	3
Total		38	38	Total		38	38

	ZV - CC Branche Bus	ZV - CC Branche Bahn&Touristik Rail&Tourisme	ZV - CC Branche Schiff Navigation	ZV - CC Branche Pensionierte Retraitées	Sektionen Zentralschweiz Suisse Centrale	Sektionen Ostschweiz Suisse Oriental	Sections Romandie	Sezioni Tessin
Mandate	6	6	2	2	7	4	10	1
Elisabeth Küng *	Georges Chanton *	Flavio Schulze *	Eric Russi *	AVA	SOB	Tpf *	Locarno	
STI Zentralschweiz	MGB Zentralschweiz	SGV Zentralschweiz	MGB Zentralschweiz	Bahn - Rail Zentralschweiz	Bahn - Rail Ostschweiz	Bus Romandie	Bahn - Rail Tessin	
Vincent Boileau *	Flavio Schmuki *	Manuel Pinto da Costa *	Danièle Dachauer	BSG	THURBO	Du Jura		
TansN Romandie	SOB Ostschweiz	Neuchâtel Navigation Romandie	MBC Romandie	Schiff - Navigation Zentralschweiz	Bahn - Rail Ostschweiz	Bahn - Rail Romandie		
Alain Perroud *	Sirpa Juvonen *			BLS *	Rhb	VMCV		
TPG Romandie	BDL Romandie			Bahn - Rail Zentralschweiz	Bahn - Rail Ostschweiz	Bus Romandie		
Sandro Bonomi *	Gilles Grepin *			RBS	Bus Ostschweiz	TL *		
Sottoceneri Tessin	MOB Romandie			Bahn - Rail Zentralschweiz	Bus Ostschweiz	Bus Romandie		
Marcel Betschart	Eveline Ackermann			BLT		Tpg *		
Zug Zentralschweiz	RhB Ostschweiz			Bahn - Rail Zentralschweiz		Bus Romandie		
A déterminer.*	Cataldo Anzalone *			BBA		La Plaine-du-Rhône		
?? Ostschweiz	Sottoceneri Tessin			Bus Zentralschweiz		Bus Romandie		
				asm		TransN		
				Bus Zentralschweiz		Bus Romandie		
						Nord Vaudois		
						Bus Romandie		
						Lac Léman		
						Schiff - Navigation Romandie		
						MOB		
						Bahn - Rail Romandie		

Agenda VPT 2026

Avec cette lettre de fin d'année, tu reçois également l'**agenda VPT 2026** avec toutes les dates importantes pour ta section :

- Journée de branche Navigation le **20 janvier 2026** à Lucerne
- Journée de branche Rail et tourisme le **27 janvier 2026** à Berne
- Journée de branche Bus le **24 février 2026** à Berne
- Assemblée des délégués VPT le **25 mars 2026** à Berne
- Assemblée des délégués SEV le **11 juin 2026** à Lausanne
- Journée VPT Suisse alémanique le **7 novembre 2026** à Dürnten (section VZO)
- Journée VPT Romandie le **21 novembre 2026**
- Journée VPT Tessin (date encore ouverte)

L'agenda détaillé est joint à cette lettre de fin d'année comme **document PDF séparé**. Les invitations pour les journées de branche Navigation, Rail et tourisme et Bus ont été envoyées séparément ces derniers jours et semaines.

Tu le vois : toutes les journées de branche de la VPT et l'Assemblée des délégués VPT ont lieu jusqu'au **25 mars 2026**, seule l'Assemblée des délégués SEV suit en juin. Il vaut donc la peine de planifier suffisamment tôt.

Lors des journées de branche, nous reprenons des thèmes centraux de votre quotidien. Dans la **branche Navigation**, il sera notamment question des systèmes salariaux, de recrutement et des points chauds dans les sections. Dans la **branche Rail et tourisme**, le **comparatif des salaires au sein de la branche** sera au centre. Dans la **branche Bus**, ce sont en particulier les **enquêtes sur la santé** qui seront discutées et évaluées.

Pour la **branche Retraité·es**, aucun événement de branche n'est prévu en 2026. La journée de branche des retraité·es à lieu tous les deux ans, le prochain événement de branche est donc prévu pour **2027**.

Ces rendez-vous sont des moments importants avec vous, les sections. Vos retours y sont pris directement en compte et c'est aussi là que se décide en partie la direction que prendra la VPT. Un coup d'œil à l'agenda en vaut la peine, et une participation encore plus.

La sous-fédération VPT se développe

Alors que dans de nombreux syndicats les effectifs stagnent ou même diminuent, la VPT continue de progresser. Malgré de nombreux départs au printemps à Lausanne, la VPT compte début décembre 2025 déjà plus de 10 200 membres et se situe ainsi au-dessus du niveau atteint à la même période l'année précédente. À ce succès ont contribué plus de 600 nouvelles adhésions au cours de cette année. Le comité central remercie toutes les sections ainsi que les nombreuses et les nombreux collègues pour leur grand engagement, un applaudissement tout particulier va à Genève où la section TPG fête ces jours-ci son 1000e membre. La VPT est fière de vous toutes et tous.

Actions de recrutement VPT 2026

Chère présidente, cher président

Le recrutement de nouvelles et de nouveaux membres est essentiel, et il est le plus efficace lorsque nous sommes dehors, au contact des gens. C'est pourquoi la VPT a décidé de soutenir en 2026 le travail de vos sections sur le terrain avec plusieurs actions de recrutement ciblées.

Tu trouveras ci-dessous le détail de ces actions de recrutement.

Action « Merci » pour les stands de recrutement

Les sections qui organisent au moins une action de membre en 2026 (par exemple, stand de recrutement, action dans le dépôt, stand d'information à la gare) recevront une contribution financière de remerciement dans leur caisse de section :

- 4 CHF par membre (nombre de membres au 1er janvier 2026)
- minimum 150 CHF, maximum 1 500 CHF par section

À la VPT veut ainsi saluer les efforts que vous faites sur place, car c'est là que se crée le contact direct avec nos membres et nos collègues intéressés.

2. « Soutien supplémentaire » pour les sections sans ou avec trop peu de temps syndical

Les sections dont la CCT ou les accords ne prévoient pas ou trop peu de temps syndical rémunéré doivent quand même pouvoir mener des actions de recrutement.

Pour ça, la VPT met à disposition un budget permettant de rémunérer les interventions d'une demi-journée des membres du comité des sections pendant leur temps libre, par exemple :

- stands de recrutement
- actions dans les dépôts ou aux arrêts
- actions de recrutement ciblées pour les nouveaux membres

Pour chaque mission d'une demi-journée, un forfait de 150 CHF peut être versé. Ce forfait compense le temps passé et les éventuels frais et ne doit pas être considéré comme un salaire. Les conditions suivantes s'appliquent :

Article 1 – Utilisation prioritaire du temps syndical

Avant de demander un soutien financier supplémentaire à la VPT, une section doit d'abord avoir utilisé l'intégralité du temps syndical prévu dans la CCT ou dans les accords en vigueur.

Article 2 – Demande de soutien financier

Une demande de soutien financier est adressée par la section au président central VPT. La demande contient :

- L'objectif de l'action de recrutement et le lieu de l'action
- La date et la durée approximative de l'action
- Le nom du membre du comité de section qui participera à l'action de recrutement. Le président central transmet la demande à la Cce de la VPT pour décision.

Article 3 – Forfait et décision

Un membre du comité de section qui s'engage, sur son temps libre, dans une action de recrutement d'une demi-journée sur le terrain reçoit un forfait de CHF 150.-. Ce montant constitue une indemnité pour le temps consacré à l'action et pour d'éventuels frais et ne doit pas être assimilé à un salaire.

La Cce fixe le nombre de demi-journées soutenues en fonction des moyens disponibles et de l'importance stratégique de l'action et décide de la demande et de l'ampleur du soutien.

Article 4 – Versement

La caisse VPT verse le montant accordé sur le compte de la section. La section est responsable du versement du forfait à la personne concernée.

Article 5 – Accompagnement, recours, entrée en vigueur

Les actions de recrutement sont organisées conjointement avec le ou la secrétaire syndical·e responsable, qui accompagne l'action.

Aucun recours n'est possible contre les décisions de la Cce prises dans le cadre du présent règlement.

Le règlement entre en vigueur le 1er janvier 2026.

3. « Action jeunesse » – Focus sur la relève

L'action jeunesse, qui a fait ses preuves, sera poursuivie et renforcée en 2026. Si tu recrutes un membre de moins de 30 ans, tu recevras :

- toujours 50 CHF du SEV
- plus 30 CHF à la VPT

Soit un total de 80 CHF par nouveau membre.

La VPT veut ainsi vous motiver à cibler spécifiquement les jeunes collègues, car ils sont l'avenir de la sous-fédération VPT.

4. Nouvelle action « Recrute et gagne ! »

L'ancienne grande action de recrutement pour les 20 meilleur·e·s recruteur·trice·s est remplacée. Désormais, le principe est le suivant :

Toute personne qui recrute quelqu'un a une chance de gagner !

Parmi toutes les personnes qui recrutent, 5 bons d'achat de CHF 500.- sont tirés au sort. Ce n'est donc plus seulement le nombre total de recrutements qui compte, mais chaque action de recrutement, qu'une seule personne soit recrutée ou plusieurs. Chaque personne recrutée est un gain pour la VPT et donne une chance de gagner un bon.

Vous et vos familles, nous vous souhaitons de tout cœur beaucoup de force, une bonne santé et de nombreux beaux moments dans la nouvelle année.

Nous nous réjouissons de vous revoir en 2026 lors de nos journées et de nos assemblées.

Joyeux Noël et cordiales salutations collégiales

Au nom de la VPT

Gilbert D'Alessandro



Président central

Ueli Müller



Secrétaire central